

TU ES VICTIME OU TÉMOIN D'UN ACTE CYBERSEXISTE ?

SI TU JUGES UN CONTENU ABUSIF

STOP

N'HÉSITE PAS À BLOQUER SON AUTEUR-E !

Cette option est disponible sur la plupart des réseaux sociaux et t'évitera de te faire harceler par cette personne.



N'HÉSITE PAS À SIGNALER LE CONTENU ABUSIF !

- Le « point de contact » te permet de signaler les contenus choquants auxquels tu as été confronté durant ta navigation.
www.pointdecontact.net
- Le portail de signalement des contenus illicites de l'internet présente la liste des pratiques illicites sur internet. Le site contient des conseils utiles pour utiliser internet prudemment et te permet également de signaler le contenu abusif.
www.internet-signalement.gouv.fr



N'HÉSITE PAS À DEMANDER DE L'AIDE ! CES STRUCTURES SPÉCIALISÉES SAURONT T'ORIENTER :

- « Net écoute » de l'association e-Enfance est là pour t'accompagner et te conseiller sur les moyens d'actions.
N° Vert anonyme et gratuit : 0800 200 000
- « Jeune Violences Écoute » propose des conseils, un espace confidentiel pour poser des questions et un forum d'entraide.
N° Vert anonyme et gratuit : 0808 807 700
www.jeunesviolencesecoute.fr
- « Agir contre le harcèlement » du Ministère de l'Éducation nationale contient des fiches conseils pour agir contre le harcèlement à l'école.
N° gratuit d'appel national d'aide aux victimes « Non au Harcèlement » : 3020
www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr

Cette brochure est éditée par l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes.
www.hubertine.fr



AGIS CONTRE LE CYBERSEXISME !



© L'AGENCE uclert - Illustrations : Vannui de Castelbajac - Avril 2015

LE CYBERSEXISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont des actes, messages ou commentaires **basés sur des préjugés**, qui critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel de filles ou de garçons sur internet, les réseaux sociaux ou par sms/mms.

Lorsqu'une personne se fait insulter sur les réseaux sociaux en raison de son apparence, de sa manière de s'habiller, de ses relations, de sa sexualité :

C'EST DE L'AGRESSION ET DU HARCÈLEMENT !

QUE
FAIRE ?

En parler à un-e adulte et agir pour faire cesser l'acharnement.

Si l'un-e de tes camarades t'envoie une photo intime d'une fille ou d'un garçon, sans son accord :

C'EST DU VOYEURISME !

QUE
FAIRE ?

Effacer la photo et prévenir la personne dont on a diffusé l'image sans son consentement.

Lorsque l'un-e de tes camarades utilise le compte Facebook ou le téléphone portable d'une personne à son insu pour diffuser un message sexuel ou violent :

C'EST DE L'USURPATION D'IDENTITÉ !

QUE
FAIRE ?

Prévenir la personne en question et en parler à un-e adulte.

TOI AUSSI TU PEUX COMBATTRE LE CYBERSEXISME !

Share

Réfléchis avant de poster ou de partager un contenu sur internet !



Réfléchis avant de commenter ou de « liker » un contenu sexiste !



Protège tes données personnelles : à l'aide de logiciels pour renforcer tes mots de passe et en configurant solidement les paramètres de confidentialité de tes profils sur les réseaux sociaux.

Sur internet comme ailleurs, tes actions doivent se baser sur le **RESPECT** et **L'ÉGALITÉ** entre les filles et les garçons !

L'usurpation d'identité, le voyeurisme, l'agression et le harcèlement sont des délits et sont punis par la loi. Si tu en es victime, la loi te protège : n'hésite surtout pas à en parler à un-e adulte !

